

De la tentation positiviste au déterminisme constructiviste de la pratique journalistique : les faits sont-ils sacrés ?

Fabien NKOT

Laboratoire de communication
et de dispositif de médiation
Unité de formation doctorale
ESSTIC, Université de
Yaoundé II
fnkot@hotmail.com

Charles MOUMOUNI

Professeur
Département d'information
et de communication
Université Laval, Québec
Charles.Moumouni@com.ulaval.ca

Les faits sont sacrés, mais les commentaires sont libres. Voilà un principe cardinal enseigné dans toutes les écoles de journalisme, surtout en Amérique du Nord. Mais le journaliste peut-il vraiment appréhender le réel et en rendre compte tel qu'il est ? Doit-il se contenter de reproduire passivement la réalité sociale ou est-il chargé d'une mission active de construction de cette réalité ? Les réponses à ces questions opposent les partisans de l'approche positiviste à ceux de l'approche constructiviste de la pratique journalistique.

Le principe de sacralité des faits résulte de la « tentation scientifique » du journalisme. Dans un environnement où la modernité occidentale triomphante pratique le culte de la religion scientifique, l'inscription du journalisme au registre scientifique peut sembler utile, pour la visibilité et la noblesse de la discipline. Une telle posture ne va toutefois pas sans conséquences : elle oblige le journalisme à sacrifier au rituel positiviste dominant dans les sciences sociales. D'où la rengaine selon laquelle le journalisme, le vrai, consiste – sur la foi de ce que les faits existent bel et bien, qu'ils constituent la base même du journalisme – à ne point dénaturer ces faits. Les commentaires ou les opinions doivent être séparés des faits. Il s'agit d'un principe fondamental souvent évoqué pour distinguer l'enseignement et la pratique du journalisme de l'Amérique du Nord de ceux, par exemple, de la France.

L'illusion d'un journalisme positiviste

Cela étant, il faut s'arrêter un instant pour souligner l'importance de cette emprise positiviste sur les sciences sociales dont se réclame une certaine pratique du journalisme. Il faut savoir en effet que, de nos jours, la positivité d'une science, sociale en particulier, est un gage de respectabilité. Ce qui explique qu'un clivage travaille l'essentiel des sciences sociales, opposant les « vrais » scientifiques (ceux qui s'inscrivent dans le positivisme) aux « faux » scientifiques (ceux qui s'en éloignent).

Ainsi, la plupart des professeurs chargés d'initier les étudiants à la science politique leur expliquent en général que cette discipline hésite constamment entre une tentation idéaliste incarnée par des figures comme Saint Augustin et une prétention empirique, dont Machiavel, par exemple, serait historiquement l'un des auteurs les plus représentatifs. Dans *La Cité de Dieu*¹, saint Augustin « rêve » d'une cité idéale, gouvernée selon les préceptes divins : bref, il péroré sur la politique telle qu'elle devrait être, et non sur la politique telle qu'elle est. A contrario, sur la base d'une observation présentée comme rigoureuse des pratiques de son époque, Machiavel propose dans *Le Prince*² des recettes pratiques permettant de conquérir le pouvoir ou de le conserver. Il confère ainsi à ses travaux une tonalité empirique et positive indéniable, qui autorise qu'on le considère comme l'un des précurseurs du positivisme.

Cette *summa divisio* est aussi repérable en relations internationales où l'on veut distinguer les idéalistes des réalistes. Il y est entendu que des œuvres comme *Le projet de paix perpétuelle*³ d'Emmanuel Kant sont à ranger au registre d'un idéalisme quelquefois qualifié de vulgaire, alors que *Politics Among Nations*⁴ de Hans Morgenthau symbolise la perspective réaliste et, disons-le, la version locale du positivisme dominant.

La discipline du droit est, elle aussi, travaillée par cette question. On souhaite y distinguer en effet ceux qui font le vrai droit, à savoir le droit positif (celui qui réfère aux règles effectivement à l'œuvre dans une collectivité humaine, du moment qu'elles sont respectées par les membres de cette collectivité et sanctionnées par les juges), de ceux qui encombrent la discipline de rêves moraux, éthiques, philosophiques ou littéraires (les philosophes et les sociologues du droit, par exemple). Évoquant la variante juridique de l'inclination scientifique, Dupeyroux fustigeait les tenants du positivisme juridique en ces termes : « *La règle, rien que le commentaire de la règle ! Que tombent les régimes politiques, qu'une dictature emporte le parlementarisme ou que la loi de la majorité se substitue à*

la volonté d'un seul [...] le positiviste-juridique commente toujours, en principe avec une impassible tranquillité, parfois avec le plus contagieux enthousiasme, la volonté changeante des maîtres du jour. »⁵

Il faut peut-être rappeler, avant d'aller plus loin, que l'hypothèse ontologique est, avec l'hypothèse déterministe, l'un des fondements mêmes de l'épistémologie positiviste⁶, qu'on doit d'ailleurs considérer comme institutionnelle.

Par rapport à la question qui nous intéresse, insistons sur l'hypothèse ontologique et relevons que le postulat majeur de l'épistémologie positiviste est celui de la réalité essentielle. Elle pose en effet que la connaissance que constitue progressivement la science serait la connaissance de la réalité, une réalité postulée indépendante des observateurs qui la décrivent⁷. On peut ainsi comprendre que, dans une telle perspective, les faits existent, qu'ils soient extérieurs au chercheur et, surtout, que ce dernier dispose de la faculté de les contempler, de les décrire ou de les analyser objectivement.

Au plan méthodologique, le positivisme prétend se limiter à « structurer les éléments de connaissance : classer les faits, montrer les liens qui les unissent, les interpréter sans faire intervenir des jugements de valeurs »⁸, bref, parler du réel tel qu'il est, et non tel qu'on souhaite qu'il soit. Le positivisme suppose en effet qu'une forme d'objectivité et de neutralité soit rendue possible, du fait de la séparation de l'objet de l'étude du sujet qui étudie. Dans cette optique, l'objet connu n'agirait pas sur le connaisseur et, inversement, ce dernier n'interviendrait point sur le monde réel. Le positivisme postule ainsi une relation d'indifférence entre l'objet et le sujet⁹.

On doit à Gouldner¹⁰ d'avoir indiqué que le positivisme sociologique (dont pourrait se réclamer le positivisme journalistique) fut engendré par une filouterie historique. En effet, il est né de la nécessité, ressentie notamment par les bourgeois, de produire une vision du monde susceptible de remplacer les idées essentiellement indociles de la Révolution française mais, aussi, de concourir à la stabilisation et la conservation de l'ordre social qu'ils venaient d'imposer. L'histoire mérite d'être déclinée de manière simple : les philosophes des Lumières ont joué un rôle décisif dans le mouvement ayant conduit à la Révolution française. Dépositaires de ce qu'on considérait alors comme la connaissance légitime avant cette révolution, ils vitupéraient l'ordre monarchique et appelaient de leurs vœux l'instauration d'un ordre social plus juste. Comme on peut s'en apercevoir, leur science était fortement dominée par le souci de ce qui devrait être, en opposition à ce qui était. Elle était essentiellement critique de l'ordre social dominant.

Au terme de la Révolution française, la bourgeoisie qui, pour ainsi dire, contrôle désormais l'essentiel des leviers du pouvoir, « ne put tolérer la perpétuation d'un mode de connaissance axé sur la saisie critique de la totalité, car les théories formulées devinrent alors des critiques négatives de la pratique du nouvel ordre social. Il fallut dès lors désamorcer le potentiel critique de la pratique de la société et le remplacer par une attitude positive à l'égard du nouvel ordre social. C'est ce nouvel esprit scientifique positiviste que louèrent Saint-Simon et Comte. Il s'agissait pour eux de fonder un mode de connaissance se limitant à la représentation de la réalité, et n'intervenant pas directement dans la pratique politique par une critique de cette réalité. C'est le sens qu'il faut donner à leur recherche de l'objectivité. Leurs théories deviennent contemplatives, leur rôle est de représenter le monde réel et non de le critiquer. Ainsi, la conséquence majeure de l'émergence du positivisme fut d'expulser l'élément critique de la connaissance. »¹¹

Revenons à la pratique journalistique. Nous constatons que, pour présenter ses lettres de créances à l'ordre scientifique dominant et gagner ainsi en respectabilité, le journalisme, du moins une certaine forme de journalisme d'information, a dû épouser l'air du temps. L'idée répandue dans cette profession selon laquelle « les faits sont sacrés » n'est, en réalité, que la réception journalistique d'un postulat majeur de la doctrine positiviste. La pratique journalistique s'attache à certains principes qui relèvent de la démarche scientifique : la réalité, la vérité, l'objectivité, la neutralité, etc. Même si la plupart des journalistes ne considèrent pas leur métier comme une science, il en est au moins qui prétendent se borner à décrire le monde tel qu'il est. Mais si un journaliste inscrit sa pratique dans cette perspective positiviste, il doit se rendre compte immédiatement des limites et des conséquences de son choix épistémologique ou méthodologique, car il ne peut appréhender tout le réel.

En effet, dans la posture journalistique positiviste, l'idée de base est que le journaliste ne doit se préoccuper que des faits, sur la foi de ce que ces faits existent effectivement, lui sont extérieurs et qu'il peut les observer, les décrire et en rendre compte. Mais encore faudrait-il savoir de quels faits il s'agit. Il est de plus en plus évident que la profession journalistique a progressivement développé une « règle » selon laquelle les faits plus ou moins ordinaires ne constitueraient pas de la véritable information. L'information résiderait dans la relation des faits « extraordinaires ». Ainsi, dans la pratique journalistique dominante, les faits positifs (au sens de bonnes nouvelles) ne sont pas souvent les faits sacrés ; seuls le sont les faits négatifs (mauvaises nouvelles) dont le journaliste doit rendre compte en priorité. Le choix délibéré des faits

négatifs est immédiatement responsable de l'orientation belliqueuse du travail de la plupart des journalistes. Obnubilés par la recherche du sensationnel, les journalistes contemporains en viennent généralement à privilégier, dans la pratique quotidienne de leur métier, ce qui dérange par rapport à ce qui arrange, à insister sur les déviations aux diverses normes sociales par rapport aux tentatives de respect de celles-ci. Bref, ils s'installent dans ce que McGoldrick et Lynch appellent le journalisme de guerre¹² et que nous pouvons même appeler journalisme d'apocalypse.

Ainsi, loin d'être le reflet, la représentation ou l'explication essentielle de toute la réalité sociale, le journalisme, même celui qui se veut positiviste, n'en produit qu'un aspect sélectif et biaisé. Le caractère sacré des faits apparaît donc à la fois comme un principe de base et un justificatif pour la sélection des faits négatifs. Bien entendu, le choix de ce type de journalisme obéit à d'autres rationalités que la prétention scientifique de la pratique professionnelle. Au nombre de ces rationalités (que nous n'aborderons pas ici), il faut citer les cotes d'écoute, les enjeux publicitaires, les engagements politiques, les orientations idéologiques, etc.¹³

Nous avons déjà commencé à défier les bases théoriques du journalisme positiviste, en remettant en doute le postulat selon lequel tous les faits seraient sacrés. Nous avons vu que les faits sont inégaux devant le journaliste qui les sélectionne. Un journaliste qui ne s'attache qu'aux faits négatifs ne fait pas œuvre scientifique, pas plus d'ailleurs que celui qui ne s'attache qu'aux faits positifs. Ce dernier tombe en plus dans les travers historiques du positivisme sociologique, comme nous l'avons indiqué précédemment. Il pourrait donc être suspecté de se mettre au service des détenteurs de pouvoir

Reste à savoir si, dans le traitement des faits négatifs ou positifs qu'il a délibérément choisis, le journaliste est capable de respecter notamment les principes d'objectivité et de neutralité chers au positivisme. La réponse est tout de suite négative au regard des thèses constructivistes.

Le déterminisme constructiviste du journalisme

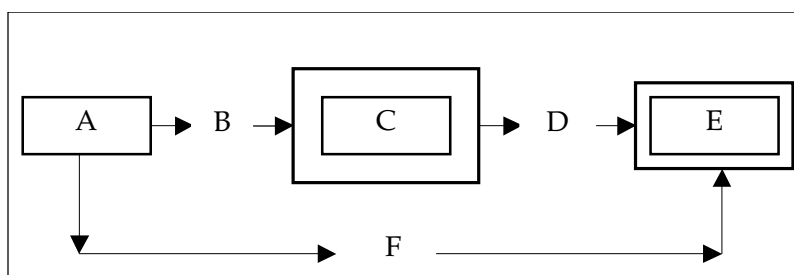
Les certitudes de l'épistémologie positiviste institutionnelle ont été, depuis longtemps, sérieusement querellées par la gnoséologie constructiviste. Celle-ci postule que la conception que tout individu a du monde est – et reste – toujours une construction de son esprit, et on ne peut jamais prouver qu'elle ait une quelconque autre existence¹⁴.

Pour les tenants de cette perspective, « toute prétendue réalité est, au sens le plus immédiat et le plus concret du terme, la construction de ceux qui croient l'avoir découverte, et étudiée. Autrement dit, ce qu'on suppose découvert est en fait une invention, mais l'inventeur n'étant pas conscient de son acte d'invention, il la considère comme existant indépendamment de lui. L'invention devient alors la base de sa conception du monde et de ses actions »¹⁵ Selon les constructivistes radicaux, ce qu'on appelle « réalité » ne serait, en dernière analyse, qu'une structure créée par ce qui est en amont et délimité par ce qui est visé. Cette orientation de notre connaissance sur des objectifs choisis et sa dépendance vis-à-vis des étapes précédentes de la construction constituent des éléments qui confèrent au flux des expériences la structure à laquelle la conscience sera confrontée et qu'elle percevra comme étant « la réalité ». Cette prétendue réalité est créée sans que, véritablement, le sujet empirique ait conscience de son activité créatrice¹⁶.

Pour souligner, de manière claire et non équivoque la différence entre les visions positiviste et constructiviste de la « réalité », Von Glasersfeld donne l'exemple d'un touriste aveugle qui désire atteindre le fleuve situé au-delà d'une forêt pas trop dense. Ce touriste aveugle peut trouver entre les arbres plusieurs chemins susceptibles de le conduire à son objectif. Même s'il marchait mille fois et marquait dans sa mémoire tous les chemins choisis, soutient l'auteur, il n'aurait pas une image de la forêt, mais un réseau de voies qui conduisent à l'objectif visé parce que, précisément, elles évitent avec succès les arbres de la forêt. Du point de vue du touriste, dont la seule expérience consiste dans la marche et dans des heurts sporadiques, ce réseau ne serait ni plus ni moins qu'une représentation des possibilités réalisées jusque-là pour atteindre le fleuve. À supposer que la forêt ne se transforme pas trop vite, ce réseau montre au voyageur de la forêt par où il peut passer. Mais au sujet des obstacles entre lesquels tous ces chemins praticables se trouvent, il ne lui dit rien, sauf qu'ils ont justement empêché sa marche ici et là. En ce sens, constate l'auteur, le réseau « convient » à la forêt « réelle », mais l'environnement que le touriste aveugle vit ne contient ni forêt ni arbres comme un observateur extérieur pourrait les voir. Il ne contient que des pas que le touriste a effectués avec succès et des pas qui se sont heurtés à des obstacles¹⁷.

Cet exemple de Von Glasersfeld rejoint l'idée de Watzlawick, le constructiviste pour qui « ce que nous savons dépend de comment nous sommes parvenus à le savoir »¹⁸. Mutelesi a peut-être raison d'indiquer que ce qu'on considère comme la « réalité » ne peut, dès lors, être saisie qu'à travers des obstacles, c'est-à-dire négativement.

Le constructivisme radical convie à nier la « réalité de la réalité ». Il n'est cependant pas besoin d'atteindre cet extrême pour quereller les certitudes faciles du positivisme. Admettant l'existence de la réalité sociale, on pourrait simplement souligner sa complexité et les difficultés à surmonter pour atteindre son essence. Pour mieux illustrer cette approche, prenons un exemple adapté du schéma de communication ci-après¹⁹ :



Dans ce schéma, un journaliste C met en œuvre ses critères de sélection des faits (le plus souvent de la façon dont nous l'avons décrit précédemment) et perçoit une nouvelle A par le biais d'un canal B. Il décide de rapporter cette nouvelle A (réel existant en dehors de son expression médiatique) au récepteur E par le canal D. Le rectangle entourant la lettre A indique que l'essence de ladite nouvelle échappe à l'œil nu. Comme le mythe de la caverne de Platon, le journaliste ne perçoit que l'ombre de la nouvelle. Il perdra davantage de vue le cœur de la nouvelle s'il en prend connaissance par l'entremise d'une source ou d'un canal B.

Le rectangle extérieur entourant la lettre C indique l'appareil sensible par lequel la nouvelle entre dans le champ cognitif du journaliste. Chaque journaliste voit la réalité à sa façon, selon son expérience de vie, ses limitations. La réalité et le sens des choses peuvent être représentés ou perçus par des systèmes qui varient d'un journaliste à l'autre : systèmes visuel, auditif, kinesthésique, olfactif, gustatif. Comme l'ont expliqué les psychologues américains Grinder et Bandler²⁰, toutes nos expériences vécues sont emmagasinées en nous et constituent notre carte de vision et d'interprétation des choses. En fait, ces auteurs abondent dans le même sens que Schütz, un partisan du constructivisme phénoménologique : « Toute interprétation de ce monde (intersubjectif) est basée sur une réserve d'expériences préalables, les nôtres propres ou celles que nous ont transmises nos parents ou nos professeurs; ces exigences, sous forme de "connaissances

disponibles", fonctionnent comme schème de référence. »²¹ On retrouve ici les idées de Bourdieu, un partisan du constructivisme structuraliste : « Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale, d'une part, des schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle l'habitus et, d'autre part, des structures sociales et en particulier de ce que j'appelle les champs. »²² Bourdieu explique par ailleurs qu'il y a un « double mouvement constructiviste d'intériorisation de l'extérieur et d'extériorisation de l'intérieur »²³. Habermas résumera tout ceci en soutenant que tout processus de compréhension a lieu dans un contexte culturel de pré-compréhension²⁴.

Dans le schéma ci-dessus, la carte cognitive²⁵ ou le schème de référence du journaliste est représentée par le rectangle intérieur entourant la lettre C. Elle ou il peut donc conduire le journaliste dans des biais de généralisation, de sélection ou de distorsion. La nouvelle devra ensuite être transmise au récepteur E par le canal D. Elle doit être formatée et enveloppée par le journaliste C dans un style et dans un sens que le récepteur E comprendra en fonction de sa propre carte de perception et d'interprétation des choses. Si le récepteur avait directement accès à la nouvelle A par un canal F, il aurait eu connaissance d'une version totalement différente de celle que le journaliste, même respectueux du caractère sacré des faits, de l'objectivité et de la neutralité scientifiques, a bien voulu lui transmettre.

Il est du journalisme comme il en est de la science. Les succès acquis au point de vue scientifique et technique ne constituent guère la garantie que nous saisissons ne serait-ce qu'une partie de l'image du monde tel qu'il est. Ils indiquent seulement que certains des obstacles qui font le monde ont, jusque-là, été contournés avec succès par nous, nous offrant ainsi l'occasion d'atteindre quelques-uns de nos objectifs. Le monde ontique n'est pas connu pour autant, du moment qu'il y a plein d'autres obstacles auxquels nous n'avons pas encore été confrontés, puisqu'ils ne se situaient pas sur les chemins que nous avons déjà empruntés. Même s'il nous arrivait jamais un jour de les avoir affrontés tous, nous ne pourrions pas dire ce qu'est le monde ontique, simplement parce que nous ignorerions, à l'instar du promeneur aveugle de la forêt, que nous avons déjà eu affaire à tous les obstacles²⁶.

À partir de cet instant, l'on est tenté de convenir avec Karl Popper que la connaissance que nous avons du réel n'est ni absolue ni totale, qu'« elle n'atteint pas l'essence des choses, mais cherche à approcher la réalité par approximations successives ». Il faut donc « prendre acte de la part d'indétermination du réel, de l'imperfection de tout savoir, pour prôner une attitude critique basée sur le "possibilisme", l'ouverture, la libre confrontation

des idées »²⁷. Rationaliste chevronné, Popper ne peut s'empêcher d'admettre que les théories scientifiques, en tant qu'inventions humaines, ne sont que « *des filets rationnels créés par nous, et elles ne doivent pas être [considérées comme] une représentation complète de tous les aspects du monde réel, pas même si elles sont très réussies, ni même si elles semblent donner d'excellentes approximations de la réalité* »²⁸. Gaston Bachelard ajoutera que « *l'esprit scientifique se constitue sur un ensemble d'erreurs rectifiées* » ; il consiste plus à dépister des erreurs qu'à trouver des vérités. La connaissance scientifique se construit contre l'évidence, car l'évidence n'est pas toujours un critère pour la réalité. La science, encore moins le journalisme, ne peut donc prétendre parvenir au cœur du réel ou reproduire la réalité telle qu'elle est.

Il faut noter que la thèse constructiviste en journalisme est soutenue par beaucoup d'auteurs depuis les années 1970. Pour Tuchman, les nouvelles sont socialement construites et dépendent en grande partie de la formation et de la socialisation du journaliste. La plupart du temps, les nouvelles justifient le statu quo parce qu'elles ne font que reproduire les significations qui leur sont transmises par les groupes et les institutions auxquels elles appartiennent²⁹. Derville va dans le même sens : « *Les journalistes sont, comme n'importe quel acteur social, fortement dépendants de "l'air culturel" qu'ils respirent, du "bain idéologique" dans lequel ils sont plongés, c'est-à-dire de la doxa des cadres d'interprétation à l'intérieur desquels ils doivent se situer s'ils veulent être entendus, et éventuellement compris et reconnus par leur public.* »³⁰

Au regard de ce qui précède, nous sommes tentés de conclure à l'impossibilité, du moins à l'inopportunité d'un positivisme en journalisme. Une telle posture conduit, inexorablement, à ébranler nos confortables certitudes sur le caractère sacré des faits tels que rapportés par le journaliste, même si ces faits existent indépendamment des opérations par lesquelles le journaliste les a traités³¹. Sélectionner, hiérarchiser et mettre en forme les faits, c'est forcément les construire. Devenus ainsi relatifs, les faits peuvent difficilement conserver leur caractère sacré une fois qu'il sont passés par le mécanisme de traitement journalistique.

Ce bref exercice de déconstruction de l'ordre intellectuel sur lequel repose l'essentiel de la pratique journalistique contemporaine devrait interpeller l'humilité du journaliste de notre temps. Peut-être devra-t-il se convaincre que la pratique journalistique ne peut s'inscrire résolument dans une démarche scientifique. Du moins, le journalisme ne peut s'exercer comme une science qui se contenterait simplement de décrire le monde tel qu'il est. Si les sciences pures n'ont pas encore réussi à

reproduire la réalité de façon immaculée, comment le journalisme le pourrait-il ? Le journaliste devrait prendre conscience de la part décisive de responsabilité qui est la sienne dans l'exercice quotidien de son métier.

Doit-on pour autant inférer, dès lors, que le journaliste doit cultiver de la méfiance par rapport à ce qu'il croit constituer des faits ? Le journaliste doit-il toujours être engagé et décrire le monde tel qu'il devrait être ? Que non ! Le doute raisonnable sur la possibilité d'appréhender totalement les faits l'invite simplement à plus de recul. Il commande que le journaliste se départisse du confort paresseux de certitudes trop ancrées et qu'il soumette systématiquement au crible du doute cartésien les faits qu'il perçoit directement par ses sens ou ceux qu'il reçoit de sources intermédiaires. Cela implique qu'il accorde plus de temps à l'enquête, à la vérification de ce qu'il croit savoir. Cela suppose surtout qu'il dispose désormais du recul nécessaire pour se poser la question des retombées sociales de sa pratique professionnelle. Qu'il s'interroge notamment sur les conséquences que la diffusion d'une information, même vérifiée, pourrait avoir sur la paix sociale dans sa collectivité.

En somme, en suivant le constructivisme radical, on douterait de l'existence même des faits et davantage de leur caractère sacré. Bien plus qu'un simple exercice intellectuel ou qu'une joute purement polémique, le fait de montrer que la tentation scientifique du journalisme est vaine permet d'en revenir à ce qui fait sans doute l'essentiel du métier : la responsabilité sociale que doit assumer chaque professionnel de l'information au sein de son milieu ■

Notes

1. Saint Augustin (2000), *La Cité de Dieu*, Paris, Gallimard.
2. Nicholas Machiavel (1999), *Le Prince*, (traduction de Thierry Menissier), Paris, Hatier, coll. « Les classiques de la philosophie ».
3. Lire Daniel Saadoun & Denis Trarieux (2002), *La paix : Aristophane, la paix ; Kant, vers la paix perpétuelle ; Victor Hugo, Quarante-treize*, Paris, Hachette supérieur.
4. Lire Hans J. Morgenthau (1978), *Politics among nations : the struggle for power and peace*, 5th ed., New York, Knopf.
5. Henri Dupeyroux (1938), « Les Grands problèmes du droit. Quelques réflexions personnelles, en marge », *Archives de Philosophie du Droit et de la Sociologie juridique*, Paris, Sirey, n°1-2, p.32.
6. On pourrait dire davantage de l'épistémologie positiviste. Le lecteur intéressé se reportera à Jean Louis le Moigne (1999), *Les épistémologies constructivistes*, Paris, coll. « Que sais-je ? », 2^e édition corrigée, pp.13-32.
7. Sur ces développements relatifs à l'hypothèse ontologique, lire *Ibid*, pp.18-19.

8. Lire Alf Schwarz (1980), « La sociologie en Afrique ou les véritables enjeux du développement international », in Alf Schwarz (dir.), *Les faux prophètes de l'Afrique ou l'Afr(eu)canisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p.97.
9. Michèle Soriano (1997), *Itinéraires du positivisme*, Montpellier, CERS.
10. Alvin W. Gouldner (1970), *The coming crisis of Western sociology*, New York, Basic Books.
11. Lire Alf Schwarz (1980), « La sociologie en Afrique ou les véritables enjeux du développement international », in Alf Schwarz (dir.), *Les faux prophètes de l'Afrique ou l'Afr(eu)canisme*, op.cit. p.97.
12. Lire Annabel McGoldrick et Jake Lynch, *Journalisme de paix. Qu'est ce que c'est? Et comment l'exercer ?* [En ligne] : [http://213.232.90.139/clients/rtwhome.nsf/ad/F52240A934DE6B9080256C99003D9718/\\$file/FrenchPJmanual.htm#_Toc12013769](http://213.232.90.139/clients/rtwhome.nsf/ad/F52240A934DE6B9080256C99003D9718/$file/FrenchPJmanual.htm#_Toc12013769). Ces auteurs opèrent une distinction entre le journalisme de paix et le journalisme de guerre. Ils retiennent la finalité de l'activité journalistique comme critère de différenciation des types de journalisme. En effet, ils soutiennent que, dans sa pratique quotidienne du métier, un journaliste de guerre inciterait, favoriserait, attiserait les conflits sociaux. En revanche, un journaliste de paix ordonnerait sa pratique journalistique autour de la préservation ou de la consolidation de la paix. Entre autres considérations, ces auteurs posent que, en ne se concentrant que sur ce qui divise les parties au détriment de ce qui pourrait les rapprocher et, surtout, en mobilisant un vocabulaire essentiellement belliqueux alors même qu'on pourrait utiliser des mots moins connotés, les journalistes contemporains incitent, pour la plupart, à la guerre. Le mot « guerre » étant utilisé au sens propre (conflit armé ou violent) comme au sens figuré (tension sociale, opposition, friction, polémique, etc.). Sur la notion de journalisme de paix, lire aussi Johan Galtung (2002), *Searching for peace : the road to Transcend*, London, Sterling, VA, Pluto Press.
13. Voir Charles Moumouni (2003), « L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication par le modèle de l'agenda-setting », *Les Cahiers du journalisme*, n°12, automne 03, pp.152-169.
14. Erwin Schrödinger (1988), « L'esprit et la matière », cité par Paul Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité*, Paris, Seuil, p.7.
15. Paul Watzlawick (1988), *L'invention de la réalité*, Paris, Seuil, p.10
16. Ernst Von Glasersfeld (1988), « Introduction à un constructivisme radical », in Paul Watzlawick, (dir.), op.cit.
17. Ernst Von Glasersfeld (1988), cité par Edmund M. Mutelesi, *Subjectivité comme auto-organisation. Une étude du constructivisme radical au départ de Husserl*, Dissertation doctorale à l'Institut supérieur de Philosophie, Université catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
18. Paul Watzlawick (1988), *L'invention de la réalité*, op.cit., p. 9.
19. Voir Ted Slater, « A definition and model for communication ». [En ligne] : <http://www.ijot.com/ted/papers/communication.html> (consulté le 1^{er} mars 2004).
20. John Grinder & Richard Bandler (2002), *Les secrets de la communication : les techniques de la PNL*, Montréal, Éditions le Jour.
21. Albert Schütz (1987), *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, p.12. Voir aussi Peter Berger & Thomas Luckmann (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

22. Pierre Bourdieu (1987), *Choses dites*, Paris, Minuit, p.147.
23. *Ibid.*, p.151.
24. Jürgen Habermas (1984), *The theory of communicative action*, vol.1, Boston, MA, Beacon Press.
25. La carte cognitive rejoint l'idée de « frames » ou cadres cognitifs de Goffman. Voir Erwing Goffman (1991), *Les cadres de l'expérience*, coll. « Le sens commun », Paris, Minuit, p.8.
26. Edmund M. Mutelesi (1998), *Subjectivité comme auto-organisation. Une étude du constructivisme radical au départ de Husserl*, Dissertation doctorale à l'Institut Supérieur de Philosophie, Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique. [En ligne] : <http://www.univie.ac.at/constructivism/books/mutelesi/index.html>
27. Karl Popper (1999), *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.
28. Karl Popper (1984), *L'univers irrésolu : plaidoyer pour l'indéterminisme*, Paris, Hermann.
29. Gaye Tuchman (1978), *Making news : a study in the construction of reality*, New York Free Press.
30. Grégory Derville (1999), « Le journaliste et ses contraintes », *Les Cahiers du journalisme*, n°6, octobre 99, p.153.
31. Voir Bernard Delforce (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, décembre 96, p.17.